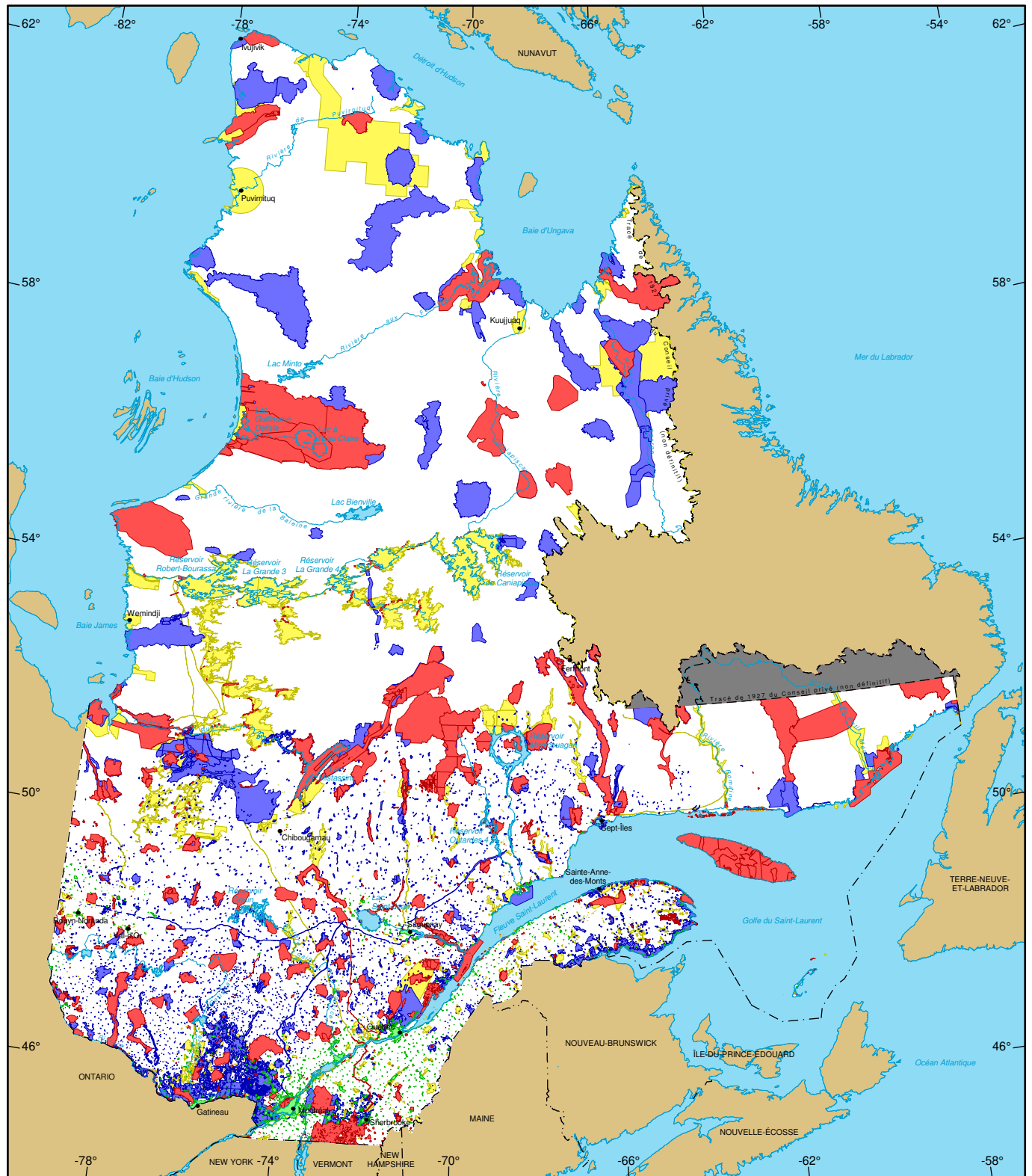


Contraintes à l'exploration minière



Contraintes à l'exploration minière

<ul style="list-style-type: none"> ■ Majeure Exploration interdite 20 096 236 ha ■ Majeure Périmètre urbanisé 526 484 ha ■ Majeure Territoire suspendu temporairement 18 117 797 ha 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Majeure Soustraction, Arrêté en Conseil 2 897 400 ha ■ Mineure Exploration possible sous conditions 12 800 542 ha
--	--

Métadonnées

Projection cartographique

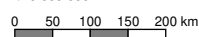
Conique de Lambert avec deux parallèles d'échelle conservée (46e et 60e)

Sources

Données minières, MERN, 2020
Référence cartographique, MERN, 2011 (BDGA 1M, BDGA 5M)

Note : Les superficies indiquées sont une somme de la superficie de chaque contrainte individuelle. Aucune distinction n'est faite concernant les superpositions de contraintes.

1/10 000 000



Réalisation

Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles
Direction du développement et du contrôle de l'activité minière

Note : Le présent document n'a aucune portée légale

© Gouvernement du Québec, 6 mai 2020

**Énergie et Ressources
naturelles**

Québec

